

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité de statistique**Septième session**

Bangkok, 26-28 août 2020

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès dans le sens de la vision et du cadre d'action collectifs accomplis par les groupes responsables des initiatives régionales du Comité de statistique et par le secrétariat****Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales relatives à la vision et au cadre d'action collectifs****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des progrès accomplis dans le cadre des initiatives régionales de renforcement des capacités menées sous la direction du Comité de statistique en vue de concrétiser les engagements pris dans le document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique », qui a été approuvé par le Comité à sa cinquième session. Il décrit également les activités du secrétariat à l'appui de ces initiatives et fait état des réalisations et des progrès accomplis dans chacun des cinq domaines d'action arrêtés dans la vision et le cadre d'action collectifs.

Le Comité est invité à faire des observations sur les progrès accomplis et à donner de nouvelles orientations afin de progresser dans le sens de l'ambition commune exprimée dans la vision et le cadre d'action collectifs.

---

\* ESCAP/CST/2020/L.1.

## I. Introduction

1. À sa cinquième session, tenue en 2016, le Comité de statistique a adopté le document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique »<sup>1</sup>. La vision et le cadre d'action collectifs sont centrés sur cinq domaines d'action : faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques ; garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques ; utiliser des statistiques intégrées afin de réaliser des analyses globales ; moderniser les processus de production statistique, et posséder les compétences requises. La communauté statistique de la région Asie-Pacifique est résolue à élargir et à renforcer les partenariats mondiaux, régionaux et sous-régionaux et à s'appuyer sur les initiatives de développement des capacités statistiques existantes dans la région.

2. Lors du débat de haut niveau tenu à sa sixième session<sup>2</sup>, le Comité de statistique a adopté la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »<sup>3</sup>. L'objectif de cette déclaration était d'enclencher les processus de transformation nécessaires pour que les systèmes statistiques nationaux produisent des statistiques de haute qualité, actualisées, fiables et ventilées par catégories, afin de remédier aux déséquilibres en matière de données, cela afin de respecter les engagements nationaux, régionaux et mondiaux en matière de développement. En 2019, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a approuvé la Déclaration et a appelé les membres et les membres associés à faire tout leur possible pour tenir les engagements qui y sont consignés<sup>4</sup>.

3. Les initiatives de renforcement des capacités menées par le Comité sont supervisées par les six groupes directeurs ou techniques suivants, composés de représentant(e)s d'États membres et d'organisations internationales :

a) Le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique ;

b) Le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales ;

c) Le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique ;

d) Le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique (nouvellement remanié en groupe de travail technique) ;

e) Le Comité directeur régional Asie-Pacifique sur la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ;

f) Le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique.

4. Le présent document revient sur les travaux de ces groupes depuis la sixième session du Comité de statistique, tenue en 2018, et met en lumière les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements inscrits dans la vision et

---

<sup>1</sup> E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

<sup>2</sup> Voir ESCAP/CST/2018/6.

<sup>3</sup> ESCAP/75/4/Add.1.

<sup>4</sup> Voir résolution 75/9 de la Commission.

le cadre d'action collectifs<sup>5</sup>. Il récapitule également les principaux éléments d'autres initiatives du secrétariat visant à faire progresser les statistiques officielles dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que de la vision et du cadre d'action collectifs, y compris les mesures prévues pour intégrer les questions de genre dans divers domaines statistiques.

5. Les travaux du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sont présentés plus en détail, au titre du point 2 c) de l'ordre du jour provisoire, dans le document ESCAP/76/23 et dans le document d'information ESCAP/CST/2020/INF/3.

## **II. Progrès accomplis par la communauté statistique de l'Asie-Pacifique pour donner suite à la vision et au cadre d'action collectifs, par domaines d'action**

### **A. Faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques**

6. Les activités de sensibilisation, la mobilisation des utilisateurs et l'investissement dans les statistiques jouent un rôle crucial dans le renforcement des systèmes statistiques nationaux. Un engagement accru des utilisateurs de statistiques stimule la demande dans ce domaine, et peut donc accroître le niveau d'investissements dans ce secteur.

7. Au titre du domaine d'action A, on compte deux objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

a) Les systèmes statistiques nationaux répondent aux besoins des utilisateurs, y compris ceux qui découlent du Programme 2030 ;

b) Les investissements dans les systèmes statistiques nationaux sont suffisants pour répondre aux exigences et aux besoins des utilisateurs.

#### **1. Initiatives régionales du Comité**

8. Les activités liées aux statistiques économiques dans la région Asie-Pacifique sont guidées par le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, sous la direction de son Groupe directeur. Approuvé lors de sa deuxième session, tenue en 2010, le Programme régional est l'initiative la plus ancienne du Comité<sup>6</sup>. Il est actuellement dans sa troisième phase (2018-2020), et le Groupe directeur, sur recommandation du Comité, a prolongé la durée du Programme jusqu'en 2030 et l'a aligné sur le Programme 2030 ainsi que sur la vision et le cadre d'action collectifs.

9. Avec le soutien du secrétariat, le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique a évalué les progrès réalisés en ce qui concerne la production de l'ensemble de statistiques économiques de base<sup>7</sup> au niveau des pays en procédant à un examen des capacités à l'échelle régionale. Les résultats de cet examen ont permis de dresser un bilan des statistiques économiques dans la région pour ainsi déterminer quels secteurs méritaient plus d'attention et

<sup>5</sup> Voir ESCAP/CST/2018/1 et ESCAP/CST/2018/2 pour obtenir des informations sur les progrès réalisés avant la sixième session du Comité de statistique.

<sup>6</sup> Voir E/ESCAP/67/12, décision 2/6.

<sup>7</sup> Voir résolution 67/10 de la Commission.

d'investissement à l'appui des principaux domaines visés dans le Programme régional, notamment en ce qui concerne la sensibilisation, les compétences, l'infrastructure statistique et la coordination. Le secrétariat a produit des profils de pays pour tous les pays ayant répondu à l'appel, les a diffusés auprès des utilisateurs et des producteurs de statistiques économiques et les a mis à disposition sur une plateforme en ligne<sup>8</sup>.

10. Un groupe de travail relevant du Groupe directeur a organisé deux éditions de la Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques (en 2018 et 2019), avec des thèmes différents chaque année, afin de répondre à la demande de statistiques économiques découlant du Programme 2030. Des statisticien(ne)s de la région et d'ailleurs ont produit des documents de recherche qui ont servi de base aux débats tenus pendant la Semaine. Organisée pour la première fois en 2016, cette manifestation est devenue une tribune régionale reconnue et appréciée, permettant de mettre en commun les connaissances sur divers sujets liés aux statistiques économiques. Rebaptisée en 2020, la Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques a été réorientée pour aborder d'autres domaines de la statistique et faire office de mécanisme régional inclusif pour la mise en œuvre des engagements pris dans la vision et le cadre d'action collectifs.

11. En 2018, un outil d'intégration des données sur les politiques appelé « Every policy is connected » (outil EPIC) a été mis au point sous la direction du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales dans le but de faciliter les échanges entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques en vue de mettre au point un ensemble d'indicateurs du développement durable appelé à être utilisé pour élaborer des politiques et des plans nationaux et sectoriels<sup>9</sup>. Cet outil englobe les principes sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels et peut être utilisé pour évaluer les politiques, les données et les statistiques officielles en vue du développement inclusif et pour élaborer un ensemble d'indicateurs correspondant aux priorités politiques.

12. À sa sixième session, le Comité a approuvé cet outil, recommandé d'étendre son utilisation à d'autres secteurs et chargé le secrétariat de mettre au point des lignes directrices et des applications pour le rendre plus accessible aux systèmes statistiques nationaux de la région. Depuis lors, le secrétariat a développé l'outil pour en faire une application en ligne et l'a testé en version bêta dans plusieurs secteurs, notamment à l'occasion d'un atelier régional et d'un atelier national à Samoa, tous deux tenus en 2018. Les tests effectués ayant permis d'identifier les améliorations à apporter à l'application, celle-ci est continuellement perfectionnée, le but étant de faire ressortir au mieux le potentiel de l'outil à générer des ensembles d'indicateurs fiables, cela de manière à la fois complète et simple.

13. Mis à l'essai dans le cadre d'ateliers tenus en Arménie et au Viet Nam, cet outil a été appliqué aux politiques en matière d'égalité des sexes, avec la participation d'un large éventail de parties prenantes nationales, notamment les organismes nationaux de statistique, les ministères d'exécution, les mécanismes nationaux de promotion des femmes, les organismes nationaux de planification

---

<sup>8</sup> CESAP, « Country overview of statistical capacity 2017 ». Disponible à l'adresse suivante : <http://communities.unescap.org/asia-pacific-economic-statistics/country-overview-statistical-capacity-2017>.

<sup>9</sup> Voir ESCAP/CST/2018/CRP.1. Disponible à l'adresse suivante : [www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP.CST\\_2018.CRP\\_1\\_EPIC\\_a\\_generic\\_tool\\_for\\_policy-data\\_integration.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP.CST_2018.CRP_1_EPIC_a_generic_tool_for_policy-data_integration.pdf).

et les organisations de la société civile<sup>10</sup>. Ces ateliers ont permis d'élaborer ou d'affiner un ensemble complet d'indicateurs sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes susceptibles d'être utilisés au niveau national, ainsi que de perfectionner les documents directifs existants pour tenir compte de manière plus complète des sous-groupes de population et des questions les intéressant.

14. Le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique s'emploie à renforcer la dynamique régionale en ce qui concerne les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Le secrétariat a contribué aux efforts de sensibilisation dans ce sens, notamment en publiant des bulletins d'information mensuels et en organisant des manifestations parallèles lors de forums intergouvernementaux régionaux et mondiaux, afin de donner une large place, dans les débats sur le développement durable, à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil et de veiller à ce qu'on investisse dans ce domaine.

15. En application de la résolution 74/8 sur l'accélération de la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat soutient activement l'organisation de la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui se tiendra en 2021. Cette deuxième conférence ministérielle réunira un large éventail de parties prenantes susceptibles d'utiliser ou de produire des données, notamment des organismes nationaux de statistique, des bureaux de l'état civil, plusieurs ministères autres que les ministères de la santé, des organisations de la société civile et des administrations locales. Elle aura pour objectif d'améliorer la visibilité des systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et d'accroître les investissements en leur faveur, et d'examiner, entre autres sujets, leurs coûts et avantages sur les plans économiques et sociaux, notamment en cas de pandémie, telle que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

16. L'utilisation de données d'état civil ventilées par sexe et par âge est cruciale pour mettre en place des programmes de santé publique efficaces et des interventions ciblées. Le secrétariat collabore avec le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique et avec d'autres partenaires pour faciliter l'utilisation des statistiques issues des registres d'état civil afin de produire des statistiques ventilées par sexe. Dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'intégration des questions de genre dans les systèmes d'enregistrement de l'état civil et de statistiques de l'état civil, la deuxième Conférence ministérielle consacrera une réunion pour examiner comment utiliser les registres et statistiques de l'état civil afin de comprendre et traiter les inégalités de genre en Asie et dans le Pacifique.

17. La sixième et dernière réunion du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, à laquelle 23 pays de la région ont participé, s'est tenue en avril 2019. Le Groupe s'est réuni pour saluer l'aboutissement des travaux qu'il a menés depuis sa création en 2015, en particulier la mise au point du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, qui a été reconnu par la Commission de statistique en 2019 comme point de départ pour l'élaboration de normes statistiques mondiales pour les statistiques

---

<sup>10</sup> On trouvera des informations sur les ateliers nationaux sur les sites suivants : [www.unescap.org/events/technical-meeting-strengthen-gender-indicators-and-related-data-production-and-use-response](http://www.unescap.org/events/technical-meeting-strengthen-gender-indicators-and-related-data-production-and-use-response) et [www.unescap.org/events/capacity-building-workshop-gender-policy-data-integration-armenia](http://www.unescap.org/events/capacity-building-workshop-gender-policy-data-integration-armenia).

relatives aux catastrophes<sup>11</sup>. Loin de se contenter de ce succès, les participant(e)s à la réunion du Groupe d'experts ont profité de l'occasion qui leur était donnée pour partager des études de cas, des initiatives et des bonnes pratiques de divers pays et pour faire le point sur les initiatives de recherche, de formation et d'assistance qu'il conviendrait de mettre en place alors que les activités de collaboration entrent dans une nouvelle phase<sup>12</sup>.

18. Le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique a été transformé en un groupe de travail technique, conformément au mandat approuvé par le Bureau du Comité de statistique en avril 2019. Ledit groupe de travail s'attachera à soutenir la mise en œuvre du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes dans la région, en étroite collaboration avec des initiatives complémentaires menées en parallèle dans d'autres régions. Sa première réunion est prévue pour septembre 2020. Le travail normatif effectué à l'échelle mondiale continue d'être accompli par un groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques relatives aux catastrophes, récemment créé, qui relève de la Commission de statistique et est coprésidé par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et la CESAP.

## 2. Travaux du secrétariat

19. Le secrétariat a collaboré avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle pour réaliser un examen du système statistique national de Sri Lanka, à la demande du Département du recensement et des statistiques, qui souhaitait élaborer la première stratégie nationale de développement de la statistique. Un large éventail de parties prenantes nationales ont participé à cet examen, qui a permis d'obtenir des informations sur la qualité des productions statistiques et des cadres institutionnels, notamment en ce qui concerne la législation, la mise en œuvre des Principes fondamentaux de la statistique officielle, les codes de pratique, la gestion des ressources humaines, les protocoles normalisés et les politiques de production et de diffusion des données.

20. Pour remédier à la méconnaissance des données existantes sur le genre, à leur diffusion insuffisante et au décalage entre les utilisateurs et les producteurs de ces données, le secrétariat a lancé des travaux visant à améliorer la communication des données relatives au genre dans le contexte des objectifs de développement durable et au-delà. Un atelier régional sur la communication des données relatives au genre a été organisé par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la CESAP en juin 2019<sup>13</sup>. Il a rassemblé des utilisateurs et des producteurs de données relatives au genre issus des organismes nationaux de statistique, des ministères d'exécution, de la société civile, du monde universitaire et des médias pour débattre autour de sujets tels que les connaissances statistiques de base, la visualisation des données, la conception de stratégies de communication des données sur le genre et l'implication des médias. En 2020, la CESAP travaillera avec ONU-Femmes et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour donner suite à l'atelier en élaborant des supports d'apprentissage en ligne sur l'utilisation des données sur le genre pour l'analyse, la communication et l'élaboration des politiques.

<sup>11</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2019, Supplément n° 4 (E/2019/24-E/CN.3/2019/34), chap. I, sect. B, décision 50/116.*

<sup>12</sup> Voir ESCAP/CST/2020/INF/6.

<sup>13</sup> Des informations sur l'atelier sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/workshop-communicating-gender-data-promoting-better-use-and-delivering-impactful-messages](http://www.unescap.org/events/workshop-communicating-gender-data-promoting-better-use-and-delivering-impactful-messages).

21. Désireux de renforcer la capacité des statisticien(ne)s à faire connaître leur travail et leurs résultats, le secrétariat a organisé en mars 2019 un atelier de rédaction visant à aider les responsables de projets en matière de statistiques économiques de cinq pays à documenter leurs expériences réussies en vue de faciliter la promotion à l'échelle nationale et l'émulation à l'échelle internationale<sup>14</sup>.

## **B. Garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques**

22. Pour que les statistiques officielles soient utilisées et que suffisamment de ressources soient disponibles, le public doit pouvoir se fier à leur qualité. Des cadres juridiques accordant aux organismes nationaux de statistique des compétences et des responsabilités en matière de coordination, ainsi que les stratégies nationales de développement des statistiques officielles sont autant d'outils transformateurs et indispensables pour améliorer la coordination, les cadres d'assurance de la qualité pour l'ensemble du système, l'efficacité des flux de données, ainsi que pour moderniser les processus de production statistique.

23. Au titre du domaine d'action B, on compte trois objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

a) Les systèmes statistiques nationaux ont mis en place des cadres juridiques qui accordent aux organismes nationaux de statistique les compétences et la responsabilité nécessaires en matière de coordination et qui sont en complète adéquation avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle et contribuent à leur respect ;

b) Les systèmes statistiques nationaux, en tant qu'autorités nationales chargées des questions de statistique, formulent et mettent en œuvre pour l'ensemble du système des stratégies globales porteuses de transformation pour le développement de statistiques permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des plans nationaux de développement et du Programme 2030 ;

c) Les systèmes statistiques nationaux ont mis en œuvre un cadre d'assurance de la qualité à l'échelle du système.

### **1. Initiatives régionales du Comité**

24. Le premier Plan d'action de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales s'est conclu en décembre 2018. Lancé en 2012, il s'agissait d'un cadre global visant à améliorer la disponibilité des données agricoles et rurales et à généraliser leur utilisation afin de faciliter la prise de décisions à l'aide de données factuelles.

25. Au niveau régional, l'exécution de ce plan est supervisée par le Comité directeur régional pour l'Asie et le Pacifique de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, et passe par un programme complet d'assistance technique, de formation et de recherche. La mise en œuvre du plan en Asie et dans le Pacifique a été dirigée par une antenne régionale spécialisée ayant une représentation au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi qu'à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, à la Banque asiatique de développement (BASD) et à la Communauté du Pacifique.

26. Le Comité directeur régional pour l'Asie et le Pacifique de la Stratégie mondiale s'est réuni en juin 2018 pour prévoir les activités à mener au cours des

<sup>14</sup> Bhoutan, Cambodge, Maldives, Myanmar et République démocratique populaire lao.

six derniers mois de mise en œuvre du premier Plan d'action. Cette réunion a rassemblé de hauts fonctionnaires des États membres et des partenaires d'exécution, qui ont approuvé les activités régionales suivantes : cinq ateliers régionaux, organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et la FAO, sur l'utilisation des systèmes d'information géographique, les bases de sondage générales et les méthodes de mesure rentables pour évaluer les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable concernant l'accès des femmes aux terres agricoles et les pertes alimentaires ; une formation en ligne en accès libre organisée par la BASD et la FAO consacrée à l'utilisation des entretiens individuels assistés par ordinateur, qui a attiré plus de 650 participant(e)s dans le monde entier, et plus de deux douzaines d'activités de renforcement des capacités nationales dirigées par la FAO.

27. À sa dernière réunion, tenue de manière virtuelle en mars 2019, le Comité directeur régional pour l'Asie et le Pacifique de la Stratégie mondiale a examiné et approuvé le rapport final du bureau régional. Le Comité directeur régional a depuis lors été dissous. La région continue de bénéficier de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales car des méthodes économiquement rentables ont été intégrées dans les programmes nationaux en matière de statistiques agricoles et rurales et dans les initiatives de renforcement des capacités proposées par la FAO.

28. La structure de gouvernance retenue pour la première phase de mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales était excessivement complexe, aussi une structure de gouvernance simplifiée – comprenant un comité directeur mondial unique, un bureau mondial et des conseils consultatifs techniques régionaux – sera-t-elle privilégiée dans le deuxième Plan d'action mondial. Cette structure permettra également une plus grande harmonisation avec d'autres initiatives mondiales, notamment le nouveau programme-cadre de la FAO sur la mesure des objectifs de développement durable et l'initiative « 50 by 2030 » axée sur la mise en œuvre du programme d'enquêtes intégrées sur l'agriculture à grande échelle.

## 2. Travaux du secrétariat

29. Pour faciliter le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans de développement nationaux et du Programme 2030, le secrétariat a mis au point le Portail des objectifs de développement durable pour l'Asie et le Pacifique (Asia-Pacific SDG Gateway), plateforme unique rassemblant toutes les données et statistiques relatives aux objectifs de développement durable, les ressources analytiques et les évaluations concernant la disponibilité des données dans les pays<sup>15</sup>. Ce portail est une ressource destinée aux États membres et aux partenaires de développement (y compris les équipes de pays des Nations Unies), qui permet de comprendre les progrès accomplis dans les régions et les sous-régions au regard des objectifs de développement durable, d'appliquer des outils analytiques et de renforcer le dialogue sur les priorités nationales et régionales aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030. On notera que cet outil a servi de base pour établir le rapport intitulé *Asia and the Pacific SDG Progress Report* (rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique)<sup>16</sup>, l'une des publications annuelles phares du secrétariat, qui est aussi le produit le plus plébiscité des utilisateurs selon les statistiques de téléchargement. Ce rapport sert de fondement aux débats intergouvernementaux tenus dans le cadre du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

<sup>15</sup> <https://data.unescap.org>.

<sup>16</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.F.10.



30. De nombreux pays de l'Asie et du Pacifique ont adopté des cadres nationaux d'indicateurs des objectifs de développement durable afin de considérer les objectifs et cibles du Programme 2030 sous un angle national et de les intégrer dans les politiques, les stratégies et les plans. Cette démarche a permis aux gouvernements de déterminer quelles cibles sont pertinentes au regard de leur situation nationale, à partir de quoi ils ont décidé de l'approche à privilégier, qu'il s'agisse d'ajouter des indicateurs nationaux prioritaires qui ne font pas partie du cadre mondial, d'adopter des indicateurs mondiaux avec des changements mineurs ou de choisir d'autres indicateurs que les indicateurs mondiaux.

31. Le secrétariat a apporté son soutien à certains pays de la région, dont le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, la Chine, le Kazakhstan, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam, en ce qui concerne les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable. Ce soutien s'est traduit notamment par ce qui suit : depuis février 2019, services offerts par un conseiller régional chargé des statistiques officielles pour le Programme 2030 ; soutien consultatif et technique pour mettre sur pied des systèmes d'échange de données et de métadonnées entre les systèmes statistiques nationaux ; développement de plateformes pour la diffusion et la communication des données, en particulier dans les cas où l'assistance technique était liée à des examens nationaux volontaires ; adaptation de la méthode du secrétariat pour évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs et cibles compte tenu des situations propres aux pays, et communication des données et des évaluations des progrès, y compris par des moyens visuels.

32. Le secrétariat a planifié et fourni une assistance technique au niveau des pays en ce qui concerne les données et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, agissant en étroite collaboration et coordination avec les coordinateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies concernés ainsi qu'avec d'autres entités du système des Nations Unies pour le développement, selon qu'il convient, comme la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. En 2019, deux ateliers régionaux sur les indicateurs des objectifs de développement durable considérés comme prioritaires par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée ont été organisés à l'intention d'experts de certains États membres de la CESAP, afin qu'ils puissent échanger leurs expériences nationales et s'informer auprès des organismes compétents sur les aspects techniques et procéduraux des indicateurs sélectionnés. Le secrétariat a également contribué à divers processus au niveau des pays, notamment en participant à des bilans communs de pays et à l'élaboration des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

33. Le secrétariat a pris des mesures pour traiter des questions liées à la qualité des données et à la confiance dans les statistiques, organisant lors de manifestations régionales et mondiales des débats sur l'importance des Principes fondamentaux de la statistique officielle dans le contexte des mégadonnées, et publiant des documents de travail sur le sujet<sup>17</sup>. Il a également facilité les contributions régionales qui ont été apportées dans le cadre de l'évaluation mondiale de l'état de préparation des administrations à l'utilisation des mégadonnées dans les statistiques officielles, laquelle a été menée par l'équipe spéciale du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en

---

<sup>17</sup> CESAP, « Big data=big ideas: Asia and the Pacific statistical community share their experiences in Malaysia at the 62nd International Statistics Institute World Statistics Congress », Stats Brief, n° 20 (octobre 2019) et CESAP, « Can mobile phone data be used for official statistics? Asia and the Pacific says yes », Stats Brief, n° 18 (juin 2019).

statistique officielle chargée de la formation, de la mise en valeur des compétences et du renforcement des capacités.

34. Le secrétariat a également travaillé activement avec un groupe technique mondial, facilité par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, pour élaborer un manuel intitulé *United Nations national quality assurance frameworks manual for official statistics: Including Recommendations, the Framework and Implementation Guidance* (Manuel relatif aux cadres nationaux d'assurance qualité des Nations Unies pour les statistiques officielles, comprenant des recommandations, le Cadre et des conseils de mise en œuvre)<sup>18</sup>. L'objet de ce manuel est de faciliter l'élaboration de cadres d'assurance qualité à l'échelle du système national. Le secrétariat s'est lui-même servi du Cadre décrit dans le manuel pour garantir la qualité des données et des statistiques utilisées et relayées dans les produits analytiques de la CESAP.

35. Le secrétariat a également été membre du conseil consultatif chargé de la révision globale d'un manuel nouvellement renommé *Handbook on Management and Organization of National Statistical Systems* (manuel sur la gestion et l'organisation des systèmes statistiques nationaux). Ce manuel a vocation à aider les statisticien(ne)s en chef et les cadres supérieur(e)s des organismes statistiques à mobiliser des capacités statistiques adaptées à leurs besoins et à les conserver. Il traite notamment des cadres juridiques propres à conférer une autorité et une responsabilité de coordination appropriées aux organismes nationaux de statistique, ces cadres devant être pleinement conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle et aux cadres d'assurance de la qualité statistique et en faciliter l'adhésion.

## C. Utiliser des statistiques intégrées afin de réaliser des analyses globales

36. Pour fournir en temps utile des produits et des services qui répondent aux besoins des utilisateurs, il faudrait faire en sorte d'améliorer rapidement les capacités des systèmes statistiques nationaux d'intégrer les sources de données et créer des systèmes de production et de notification unifiés. Cela est indispensable pour répondre aux besoins en matière d'analyse intégrée des dimensions sociales, environnementales et économiques du développement durable, ce qui nécessite une réflexion innovante, notamment quant à l'utilisation de nouvelles sources de données pour la statistique officielle.

37. Au titre du domaine d'action C, on compte deux objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

a) Un cadre de mesure statistique intégré pour les objectifs de développement durable a été élaboré ;

b) Les systèmes statistiques nationaux intègrent des données provenant de sources multiples de manière cohérente et homogène aux fins de la production de produits statistiques qui facilitent une analyse globale des questions de développement durable.

### 1. Initiatives régionales du Comité

38. Lors de sa deuxième réunion, tenue en juillet 2019, le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales s'est concentré sur les questions liées aux statistiques intégrées. Il a reconnu l'importance de la mise en place d'un système intégré de statistiques démographiques et sociales dans

<sup>18</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.20.XVII.4.

lequel les différentes sources de données et de statistiques sont harmonisées, dans la mesure du possible, et intégrées pour produire des données ventilées de qualité, accessibles, rapidement disponibles et fiables. Le Groupe directeur a également souligné l'importance de la coordination entre les organismes nationaux de statistique et les autres organismes nationaux en ce qui concerne l'intégration des statistiques, constatant par ailleurs qu'il convenait de renforcer les cadres juridiques pour qu'ils facilitent l'accès aux données par les organismes nationaux de statistique, et de donner à ces derniers un rôle central dans la coordination des activités statistiques nationales. À cet égard, en vue d'améliorer son propre fonctionnement et son efficacité, le Groupe directeur régional était favorable à la mise en place, à titre expérimental, de réseaux de praticiens, notamment pour se pencher sur l'intégration des données, sous la forme d'une plateforme d'apprentissage en ligne.

39. Dans le Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, approuvé en 2014 par la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, l'accent est mis sur l'importance d'une approche coordonnée pour renforcer les systèmes d'enregistrement et les statistiques de l'état civil. Les États membres de la région ont été encouragés et soutenus dans leurs efforts pour mettre en place des mécanismes nationaux de coordination associant toutes les parties prenantes concernées, afin de réaliser des évaluations globales fondées sur des normes et d'élaborer des stratégies nationales multisectorielles globales.

40. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), 29 des 40 États membres ont déclaré disposer d'un mécanisme de coordination national incluant toutes les parties prenantes concernées. En outre, 25 États membres ont procédé à des évaluations globales fondées sur des normes afin de repérer les lacunes et de faire des recommandations qui constitueront le fondement de stratégies nationales multisectorielles globales en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. À la mi-mai 2020, 17 États membres avaient indiqué qu'ils s'étaient dotés de telles stratégies.

41. Le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique s'est tenu au courant des initiatives en matière de statistique menées dans le monde, en particulier celles du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et de son Groupe consultatif d'experts sur la comptabilité nationale, et a apporté des contributions à divers travaux de recherche en cours.

## 2. Travaux du secrétariat

42. À sa sixième session, le Comité a soutenu une proposition du secrétariat visant à constituer des réseaux de praticiens pour étudier quatre aspects de l'intégration, à savoir l'intégration des processus, des données, des concepts et des disciplines, à l'appui du domaine d'action C de la vision et du cadre d'action collectifs. Il a recommandé d'adopter une approche par étapes, dont la première pourrait être la création d'un réseau de praticiens appelés à travailler sur l'intégration conceptuelle. Lors de sa réunion du 11 décembre 2018, le Bureau du Comité est convenu que l'intégration des données, et non pas l'intégration des concepts, devrait être considérée comme la priorité immédiate<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Voir ESCAP/CST/2020/INF/12.

43. Pour donner suite aux décisions prises par le Comité et le Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, le secrétariat a conçu un cadre de mise en œuvre pour faciliter la création d'une communauté dynamique de réseaux de praticiens et a établi un réseau pilote de praticiens sur l'intégration des données. L'évaluation de cette première expérience est présentée dans le document d'information portant la cote ESCAP/CST/2020/INF/2.

44. Le mandat du réseau de praticiens sur l'intégration des données a été approuvé par le Bureau du Comité en mai 2020 (après une consultation tenue de manière virtuelle avec le Bureau du Comité en avril 2020). En avril 2020, le secrétariat a lancé ce réseau à titre expérimental, dont l'adhésion est ouverte aux praticiens de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique ayant une expertise en matière d'intégration des données. Il aura pour mission de faciliter l'élaboration de lignes directrices sur l'intégration des données pertinentes pour la région, en s'appuyant sur les lignes directrices qui existent déjà pour l'Europe et qui ont été élaborées par la Conférence des statisticiens européens.

45. Pour faire progresser les capacités techniques en matière d'intégration des données, le secrétariat a contribué à la préparation de deux études de cas sur l'application des méthodes d'intégration des données pour améliorer la disponibilité de données ventilées pour les indicateurs de l'inégalité et de la pauvreté dans le contexte des questions d'autonomisation des femmes. L'une de ces études fait appel à une source de données non traditionnelle, à savoir les données géospatiales qui permettent d'obtenir un tableau plus complet des variables liées à la pauvreté et à l'inégalité afin de prendre des décisions plus ciblées<sup>20</sup>. L'autre étude démontre comment l'intégration des données issues des enquêtes sur les ménages permet de disposer d'une base plus solide pour produire des statistiques ventilées<sup>21</sup>. Afin d'aider les États membres à intégrer les données statistiques et géospatiales et à mieux utiliser les logiciels qui les exploitent, le secrétariat élabore des outils et des documents d'orientation sur la production de cartes de l'évolution du couvert terrestre qui peuvent être utilisés, par exemple, pour prendre en compte dans l'aménagement du territoire le niveau d'exposition de la population aux risques de catastrophe.

46. Si les recensements de la population et du logement, les enquêtes et les registres administratifs sont des sources essentielles de données sur les migrations, aucune de ces sources ne suffit à elle seule à rassembler des informations précises, actualisées et complètes sur les migrant(e)s, leurs caractéristiques et leur statut socioéconomique dans divers pays. Un système intégré de données sur les migrations qui s'appuie sur toutes les sources de données pertinentes est essentiel pour tenir la promesse de ne laisser personne de côté, comme visé dans le Programme 2030. À cet égard, le secrétariat, en partenariat avec la Division de statistique et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, a organisé en février 2019 un atelier régional sur le renforcement de la collecte et de l'utilisation des données sur les migrations internationales dans le contexte du Programme 2030<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> Yichun Wang, « Report: DHS and geo-covariates data integration – case study on Bangladesh survey 2014 ». Disponible à l'adresse suivante : [https://communities.unescap.org/system/files/report\\_dhs\\_and\\_geo-covariates\\_data\\_integration\\_bangladesh\\_survey\\_2014.pdf](https://communities.unescap.org/system/files/report_dhs_and_geo-covariates_data_integration_bangladesh_survey_2014.pdf).

<sup>21</sup> Gamini De Silva et al., « Improving data availability for economic empowerment of women in Sri Lanka: a study on data integration for monitoring the SDGs ». Disponible à l'adresse suivante : [http://communities.unescap.org/system/files/improving\\_data\\_availability\\_for\\_economic\\_empowerment\\_of\\_women\\_in\\_sri\\_lanka.pdf](http://communities.unescap.org/system/files/improving_data_availability_for_economic_empowerment_of_women_in_sri_lanka.pdf).

<sup>22</sup> Des informations sur l'atelier régional sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/regional-workshop-strengthening-collection-and-use-international-migration-data-context-0](http://www.unescap.org/events/regional-workshop-strengthening-collection-and-use-international-migration-data-context-0).

L'objectif de cet atelier était de renforcer la capacité des États membres participants à produire, au niveau national, des données sur les migrations qui soient complètes et conformes aux normes internationales, et de mieux comprendre quel usage peut être fait de ces données, mais aussi leurs limites inhérentes, dans le cadre des politiques et de l'application du Programme 2030. L'atelier a également permis aux États membres de contribuer à la dernière révision des *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*. Le secrétariat continue de contribuer aux discussions et aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques des migrations.

47. Le secrétariat a également apporté son concours à l'exploitation de divers types de données par les organismes nationaux de statistique, notamment des données administratives, des données dites « de caisses », des données de téléphonie mobile et des données géospatiales. Il a notamment coorganisé un symposium sur les mégadonnées pour les statistiques officielles en séquence avec le soixante-deuxième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique, qui s'est tenu à Kuala Lumpur, et contribué à une réunion thématique spéciale sur l'expérience de la région Asie-Pacifique en matière de mégadonnées, organisée en marge du Congrès. Cette réunion a été présidée par l'Australie, et des représentant(e)s d'autres pays de la région s'y sont exprimé(e)s<sup>23</sup>. Ces initiatives ont permis d'y voir plus clair dans le rôle que la CESAP sera amenée à jouer à l'avenir pour promouvoir l'expansion de l'utilisation des mégadonnées pour les statistiques officielles dans la région, question qui est abordée plus en détails dans le document ESCAP/CST/2020/4.

48. Avec le soutien de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande, le secrétariat a documenté l'expérience des pays qui ont utilisé des données de caisses, des données collectées en ligne et des données administratives pour calculer l'indice des prix à la consommation (IPC). En est issu un rapport publié en 2020 et intitulé *Incorporating non-traditional data sources into official statistics: the case of consumer price indexes* (Incorporation de sources de données non traditionnelles dans les statistiques officielles : le cas des indices des prix à la consommation). Le rapport fait état de l'expérience de trois organismes nationaux de statistique dans la région qui ont utilisé avec succès des données provenant de sources non traditionnelles, plus précisément des données de caisse, pour le calcul de l'IPC. Les enseignements tirés de leur expérience aideront les autres organismes de statistique de la région à puiser dans des sources de données similaires pour établir l'IPC ou autres indices de prix.

49. À la suite de l'approbation par le Comité, dans sa décision 4/5 de mars 2015, de l'approche modulaire et axée sur l'intégration visant à améliorer les statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat a aidé les États membres à accroître les capacités institutionnelles et techniques en matière de production, de diffusion et de communication de statistiques intégrées de l'environnement afin de mieux déterminer les priorités nationales et de guider les activités en rapport avec les objectifs, cibles et indicateurs de développement durable en matière d'environnement.

50. En 2016 et 2017, le secrétariat a organisé cinq ateliers sous-régionaux de formation et d'évaluation sur les statistiques de l'environnement afin de renforcer les capacités techniques et d'accompagner le développement institutionnel pour la planification stratégique de l'exploitation des statistiques de l'environnement au niveau national au moyen de l'outil de diagnostic de la

<sup>23</sup> La Chine, le Népal, les Philippines et la Thaïlande.

CESAP<sup>24</sup>. Les ateliers ont contribué à effectuer une évaluation de base des priorités des pays et des progrès réalisés dans le domaine des statistiques de l'environnement à l'échelle régionale, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et du Système de comptabilité économique et environnementale. Ils ont également permis de recenser quatre domaines prioritaires liés à l'environnement présentant un intérêt régional, à savoir la terre, l'eau, l'énergie et les déchets solides. Ces thèmes ont inspiré l'organisation ultérieure d'ateliers régionaux d'experts sur les comptes des terres (2017), les comptes de l'eau (2018) et les comptes et statistiques de l'énergie (2019), qui ont facilité la prestation d'une assistance technique ciblée et le partage des connaissances et des expériences.

51. Pour prendre des décisions judicieuses et inclusives sur les interactions optimales entre la préservation et l'amélioration de la santé des océans et l'utilisation des ressources océaniques pour le bien-être et le développement de l'humanité, il faut intégrer les données relatives aux océans provenant de plusieurs domaines : la statistique, la science et la gouvernance. Toutefois, une grande partie des informations et des connaissances sur les océans sont tirées de sources de données dispersées ou fournies par différents organismes, et il n'existe pas de méthode uniformisée pour intégrer les multiples sources de données sur les océans, ni de forum pour l'échange au niveau régional d'informations et de meilleures pratiques en matière de statistiques intégrées relatives aux océans. C'est la raison pour laquelle il est difficile de mettre en œuvre et de suivre efficacement les mesures visant à atteindre l'objectif de développement durable n° 14 et d'autres cibles et indicateurs des objectifs de développement durable se rapportant aux océans<sup>25</sup>.

52. En adoptant une approche comptable, le secrétariat a lancé en 2018 des travaux dans le domaine de l'intégration des données et des statistiques relatives à l'océan dans le but de renforcer les partenariats, de fournir des orientations statistiques sur la comptabilité des océans et de renforcer les capacités nationales à développer ce type de comptabilité et à utiliser les informations recueillies.

53. En 2019, le secrétariat et l'Université de Nouvelle-Galles du Sud ont fondé le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan afin de fournir une structure internationale de coordination et de communication pour la poursuite du développement, de l'actualisation et de l'utilisation des comptes de l'océan pour la prise de décision<sup>26</sup>. En décembre 2019, ce partenariat comptait officiellement huit membres couvrant diverses régions du monde<sup>27</sup>.

54. L'une des premières réalisations du Partenariat mondial a été d'élaborer, pour consultation préliminaire, un projet d'orientations techniques sur la comptabilité des océans pour le développement durable. Ce projet décrit un cadre statistique susceptible de servir à la compilation de données, de statistiques et d'indicateurs relatifs aux océans selon des critères garantissant leur homogénéité spatiale, leur comparabilité et leur cohérence. Il indique également

---

<sup>24</sup> <http://communities.unescap.org/environment-statistics/tools/diagnostic-tool>.

<sup>25</sup> Pour obtenir des informations sur les travaux du secrétariat sur la comptabilité des océans, voir ESCAP/76/24.

<sup>26</sup> Voir [www.oceanaccounts.org](http://www.oceanaccounts.org).

<sup>27</sup> Centre national australien pour les ressources et la sécurité de l'océan ; Université de technologie de la péninsule du Cap (Afrique du Sud) ; CESAP ; Pêches et Océans Canada ; Institut de stratégie et de politique sur les ressources naturelles et l'environnement (Viet Nam) ; Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Université de Nouvelle-Galles du Sud, et Université d'Ottawa, avec la Banque mondiale et plusieurs autres institutions en passe de devenir officiellement membres du Partenariat une fois les démarches nécessaires accomplies.

comment produire des comptes des océans compatibles avec le Système de comptabilité nationale, le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale et le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale), le tout illustré d'exemples d'utilisation des politiques relatives aux comptes des océans.

55. Ce projet d'orientations techniques a été élaboré en tenant compte des études pilotes menées dans les pays, des avis d'experts internationaux ainsi que des questions traitées et débattues lors du Dialogue mondial sur la comptabilité des océans qui s'est tenu à Sydney (Australie) en novembre 2019. Ce projet a été soumis à la Commission de statistique à sa cinquante et unième session, tenue en 2020, pour qu'elle l'examine et donne son avis sur la poursuite de sa mise au point, ainsi que sa mise à l'essai, son expérimentation et sa finalisation<sup>28</sup>. La Commission de statistique ayant bien accueilli le projet, un groupe consacré à la comptabilité des océans est en train d'être constitué et sera chargé de s'assurer que les éléments pertinents sont incorporés à la révision du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale)<sup>29</sup>.

56. Le Programme 2030 est un appel en faveur d'un avenir meilleur et durable pour tous, rappelant qu'on ne pourra progresser sur le plan du développement sans s'attaquer aux inégalités, à la discrimination et à l'exclusion qui touchent les femmes et les hommes dans tous les domaines, y compris en matière d'environnement. Pour promouvoir les statistiques intégrées et l'intégration des questions de genre, le secrétariat a collaboré avec ONU-Femmes, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Union internationale pour la conservation de la nature aux fins de la rédaction d'un document de travail dans lequel est proposé un ensemble d'indicateurs permettant de faire le lien entre l'environnement et les questions de genre en Asie et dans le Pacifique, susceptibles d'être utilisés par les États membres, en fonction de leurs besoins<sup>30</sup>. L'ensemble proposé comprend des indicateurs issus du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que d'autres cadres mondiaux et régionaux pertinents, et tient compte des questions qui présentent un intérêt particulier pour la région.

57. Une réunion d'experts sur les statistiques liées au genre et à l'environnement en Asie et dans le Pacifique, organisée en septembre 2019 par les partenaires mentionnés plus haut, a rassemblé des statisticien(ne)s, des fonctionnaires des ministères de l'environnement, des représentant(e)s d'organismes de gestion des catastrophes, d'organisations de la société civile et d'établissements universitaires<sup>31</sup>. En plus de prendre connaissance de l'ensemble d'indicateurs proposé, les participant(e)s à la réunion d'experts ont décidé quelles thématiques devaient être examinées de plus près afin d'évaluer les liens entre l'environnement et les questions de genre dans les pays d'Asie et du Pacifique. Les observations partagées lors de la réunion d'experts ont fait

<sup>28</sup> Le projet d'orientations techniques, les études pilotes nationales, les supports de formation sur la comptabilité des océans, les ateliers sur ces questions et les travaux de recherche contributifs sont disponibles en ligne sur la plateforme régionale de la CESAP consacrée à la comptabilité des océans.

<sup>29</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 4 (E/2020/24-E/CN.3/2020/37), chap. I, sect. C, décision 51/110.*

<sup>30</sup> Sharita Serrao et al., « Mainstreaming gender in environment statistics for the SDGs and beyond: identifying priorities in Asia and the Pacific », série de documents de travail de la Division de statistique, n° SD/WP/10/October (Bangkok, CESAP, 2019).

<sup>31</sup> Des informations sur la réunion d'experts sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/expert-meeting-statistics-gender-and-environment-asia-and-pacific](http://www.unescap.org/events/expert-meeting-statistics-gender-and-environment-asia-and-pacific).

apparaître d'autres domaines prioritaires à prendre en compte dans l'ensemble d'indicateurs proposé mais aussi des thématiques importantes méritant des recherches plus approfondies. L'ensemble d'indicateurs a été révisé sur la base des observations formulées à son sujet, ce dont il est rendu compte en détail dans le document d'information portant la cote ESCAP/CST/2020/INF/10.

#### **D. Moderniser les processus de production statistique**

58. Qu'il s'agisse de la gestion des données et des informations ou de l'infrastructure statistique et technologique sous-jacente, il est indispensable de moderniser les méthodes de production statistique pour deux raisons : faciliter la gestion de la qualité et l'intégration des sources de données, et gérer les questions de confidentialité des données, y compris des microdonnées. Les processus de production statistique sont donc au cœur de la transformation des systèmes statistiques nationaux aux fins de la mise en œuvre effective du Programme 2030, et ils doivent être modernisés si l'on veut concrétiser les mesures prévues dans la vision et le cadre d'action collectifs.

59. Au titre du domaine d'action D, on compte deux objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

a) Les systèmes statistiques nationaux ont analysé les méthodes employées actuellement à la lumière du Modèle générique du processus de production statistique (ou du Modèle générique d'activité des organismes statistiques), ce qui leur a permis de déterminer les aspects qui pourraient être améliorés et ceux à retravailler en priorité ;

b) Les systèmes statistiques nationaux ont adopté des outils et des méthodes plus modernes, tels que l'échange de données et de métadonnées statistiques, afin d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité de la gestion et de l'échange d'informations statistiques.

60. Le secrétariat a fourni une assistance technique à un certain nombre de pays de la région en matière de compilation de statistiques et d'indicateurs prioritaires – indices commerciaux, statistiques du tourisme, comptes nationaux et bilans énergétiques – et en matière d'amélioration de l'infrastructure statistique, comme les registres statistiques des entreprises. Ce soutien a été rendu possible grâce à des fonds alloués par le Ministère du développement international du Royaume-Uni et a permis de produire les statistiques voulues en conformité avec les pratiques internationales recommandées dans les pays suivants : Bhoutan, Cambodge, Maldives, Myanmar, République démocratique populaire lao et Viet Nam.

61. Les initiatives concluantes mises en œuvre dans les pays susmentionnés ont été documentées par le personnel technique des organismes statistiques des pays concernés et sont présentées comme modèles susceptibles d'être suivis, l'objectif visé étant de promouvoir le partage des connaissances et le développement de ressources techniques pour améliorer la qualité des statistiques<sup>32</sup>.

62. Le secrétariat met en œuvre un projet bénéficiant de l'aide financière de la Fédération de Russie dont l'objectif est de renforcer les capacités des organismes pour qu'ils soient mieux à même de combiner données géospatiales et données statistiques, notamment dans le cadre des comptes des terres, et pour favoriser les partenariats institutionnels entre les organismes nationaux de statistique et les agences géospatiales des pays d'Asie centrale. Ce projet a été

<sup>32</sup> Voir <https://communities.unescap.org/asia-pacific-economic-statistics/replication-studies>.



lancé lors d'un atelier régional tenu à Tachkent en novembre 2019, qui a attiré des participant(e)s de sept pays de la sous-région<sup>33</sup>. Un document de travail faisant le point sur l'état actuel des statistiques foncières et sur les défis à relever pour exploiter les données géospatiales en Asie centrale sera établi afin d'évaluer dans quelle mesure les pays de la sous-région sont prêts à intégrer les sources d'information géospatiale et statistique.

63. Le secrétariat élabore également actuellement des manuels décrivant les étapes à suivre pour analyser l'évolution du couvert terrestre, de la densité de population entre autres caractéristiques sociales et démographiques utiles pour recenser les sources de pollution et déterminer, à l'aide d'appareils géospatiaux, le degré d'exposition aux aléas.

64. En parallèle, la CESAP s'est efforcée de promouvoir le partage et l'échange de données et de métadonnées dans la région. Le secrétariat s'est associé à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et à ONU-Femmes pour organiser un atelier régional sur le sujet en décembre 2018. L'atelier a porté sur la modélisation des données et le modèle d'information sur l'échange de données et de métadonnées statistiques et comportait des sessions pratiques sur les outils d'échange de données et de métadonnées. Il a également été l'occasion pour les participant(e)s de discuter du projet de principes applicables aux plateformes de communication et de diffusion d'informations sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et des directives concernant leur application<sup>34</sup>, et de solliciter des avis aux fins de l'établissement d'une version actualisée du projet de principes et de directives.

65. En s'inspirant du Modèle générique du processus de production statistique, la CESAP a élaboré un cadre définissant un processus de bout en bout visant à aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable. Pour orienter l'action en ce sens au niveau national, le cadre proposé se divise en cinq phases : mise en route, définition du programme, analyse et intervention, mise en œuvre, suivi et examen. Chacune des phases définies est assortie d'étapes de mise en œuvre et celles qui exigent que les organismes nationaux de statistique jouent un rôle de premier plan pour renforcer la coordination au sein des systèmes statistiques nationaux et faciliter les partenariats sont mises en évidence. Le cadre proposé a été présenté lors d'un atelier régional qui s'est tenu à Bangkok en septembre 2019<sup>35</sup>.

## **E. Posséder les compétences requises**

66. Les organismes nationaux de statistique placent systématiquement les questions liées aux ressources humaines en tête de liste des principaux défis auxquels ils sont confrontés. Outre le manque de personnel et les difficultés à attirer et à retenir des personnes compétentes, il est nécessaire de diversifier la palette de compétences traditionnelles des organismes statistiques afin d'y

<sup>33</sup> Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

<sup>34</sup> La Commission de statistique a approuvé le projet de principes et de directives, à l'exception du principe de l'« ouverture par défaut ». Voir Nations Unies, « Principes applicables aux plateformes de communication et de diffusion d'informations sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et directives concernant leur application », document de référence pour la cinquantième session de la Commission de statistique (2019). Disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/50th-session/documents/BG-Item3a-Principles-guidelines-SDG-Monitoring-Reporting-Platforms-E.pdf>.

<sup>35</sup> Des informations sur l'atelier régional sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/regional-workshop-national-sdg-reporting-mechanism-end-end-process-framework](http://www.unescap.org/events/regional-workshop-national-sdg-reporting-mechanism-end-end-process-framework).

adjoindre des compétences en matière de gestion, de communication, de coordination, de technologies de l'information et de la communication et d'exploration de données, comme le préconise le Programme 2030, qui appelle à une transformation en ce sens. À cela s'ajoute la nécessité de développer une expertise multidisciplinaire, étant donné que les organismes statistiques sont pour l'heure encore incapables de produire des statistiques utilisables pour l'analyse intégrée des politiques. Les problématiques de ressources humaines liées à la mise en œuvre du Programme 2030 ne pourront être résolues durablement qu'à condition que les systèmes statistiques nationaux se transforment en organisations ouvertes aux nouvelles connaissances et qui encouragent l'innovation, la modernisation et la transformation continues.

67. Au titre du domaine d'action E, on compte deux objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

a) Grâce à des documents d'orientation et à des formations appropriés, il sera possible de répondre aux besoins en matière de statistiques liés au Programme 2030 ;

b) En conjuguant compétences du personnel des systèmes statistiques nationaux, gestion compétente et ressources humaines suffisantes, il sera possible de produire de manière constante les produits et services statistiques nécessaires au suivi des plans de développement nationaux et du Programme 2030.

## 1. Initiatives régionales du Comité

68. Le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique est un dispositif de collaboration entre les partenaires de formation de la région, dont le secrétariat est assuré par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le Réseau se concentre sur la production et l'utilisation des ressources pour engager les efforts de transformation nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030, y compris par le renforcement des compétences et l'innovation dans la gestion des ressources humaines. Le Réseau se concentre sur les domaines prioritaires suivants : a) l'identification des lacunes en matière de formation empêchant de comprendre, mesurer et suivre les objectifs de développement durable ; b) la constitution d'une base de données de ressources de formation qui auront été compilées par les membres du Réseau et leur seront accessibles, et c) la mise au point de programmes communs de formation sur des aspects prioritaires de la statistique dans le domaine des statistiques agricoles et rurales, des statistiques ventilées par sexe et des statistiques économiques.

69. En 2018, le Réseau a approuvé la création d'un sous-groupe sur les statistiques ventilées par sexe, dont ONU-Femmes assure le secrétariat, qui est chargé de constituer un répertoire d'experts-formateurs et un programme de formation sur les statistiques ventilées par sexe, et de promouvoir la mise en œuvre et la qualité des formations sur les statistiques genrées dans toute la région. Ce sous-groupe vient compléter les travaux des groupes de travail du Réseau chargés des statistiques agricoles et économiques.

## 2. Travaux du secrétariat

70. En 2019, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a organisé 19 formations, ateliers et séminaires auxquels ont pris part plus de 1 200 participant(e)s de 58 pays ou territoires. Ces activités ont porté sur divers sujets techniques, allant du niveau de base au niveau avancé, dans le domaine des statistiques sociales, économiques, agricoles et environnementales. Les

programmes de formation étaient centrés autour des principes et des pratiques de suivi des objectifs de développement durable. Plus précisément, ils portaient sur certaines méthodes statistiques de pointe, notamment sur la collecte de données statistiques sur les zones de faible superficie, nécessaire pour mettre au point des indicateurs ventilés relatifs aux objectifs afin de ne laisser personne de côté, ainsi que sur les méthodes statistiques et la collecte de données dans le contexte de la compilation d'indicateurs pour les objectifs. Les formations étaient également axées sur les outils et les méthodes d'utilisation des mégadonnées dans le cadre des statistiques officielles, la visualisation des données et la création de registres statistiques, le but étant d'améliorer l'utilisation des données administratives à l'appui des statistiques officielles.

71. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a également mis au point des programmes de renforcement des capacités de gestion dans le domaine de la statistique qui s'adressent aux responsables des organismes nationaux de statistique nouvellement entrés en fonctions ; il a également proposé des formations sur la stratégie nationale de développement de la statistique. Ces formations ont été dispensées dans le cadre d'activités en présentiel ou sous forme d'apprentissage en ligne et de programmes mixtes.

72. Si la plupart des travaux de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique contribuent au domaine d'action E de la vision et du cadre d'action collectifs, certains programmes de formation contribuent également à divers autres domaines d'action, dont les suivants :

a) Le programme de formation à la visualisation des données, mené chaque année depuis 2019 en collaboration avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et destiné à encourager les utilisateurs à s'intéresser aux données produites par les systèmes statistiques nationaux, contribue au domaine d'action A ;

b) L'atelier sur la qualité des statistiques, organisé chaque année depuis 2018 en collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, le Fonds monétaire international et le Gouvernement japonais, contribue au domaine d'action B ;

c) Les programmes de formation à long terme sur l'intégration de l'information statistique et de l'information géographique contribuent au domaine d'action C ;

d) Le programme de formation sur les mégadonnées pour le développement durable, mené chaque année depuis 2018 en collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée, en plus des programmes de formation à long terme sur l'utilisation des outils statistiques modernes – notamment les entretiens individuels assistés par ordinateur, les systèmes d'information géographique et les derniers logiciels d'analyse, dont Stata et le langage de programmation R –, contribuent au domaine d'action D.

73. Les séminaires organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique étaient axés sur des questions institutionnelles, notamment l'avenir des statistiques économiques et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour les statistiques officielles.

74. Reconnaissant l'importance d'investir dans les compétences, le secrétariat a mis au point un module de formation sur les statistiques économiques en collaboration avec le Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique et le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique. Le programme de formation a été testé avec succès en

2019 aux Maldives, au Népal et en République démocratique populaire lao, des experts des organismes nationaux de statistique et des universités ayant assumé le rôle de formateurs. Le programme de formation a ensuite été finalisé et est maintenant disponible gratuitement sur le site Web de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique<sup>36</sup>.

75. Avant de dispenser ces formations, les aspirants formateurs des trois pays susmentionnés ont suivi une formation afin d'affiner leurs propres compétences de formateurs en matière de statistiques économiques. La généralisation à d'autres pays de ce programme de formation des formateurs, qui connaît un grand succès, est prévue pour la fin de l'année 2020. L'objectif de cette initiative est de donner une plus large place à la formation dans les pays, qui s'avère être un moyen économiquement rentable de mettre en valeur les compétences du personnel.

76. Des stages de formation technique régionaux et nationaux sur les registres statistiques des entreprises, les statistiques commerciales, la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, les statistiques du tourisme et la comptabilité nationale ont été organisés dans dix pays d'Asie du Sud et du Sud-Est.

77. L'utilisation systématique de l'enregistrement des faits d'état civil pour alimenter les statistiques de l'état civil n'est pas encore généralisée dans tous les pays d'Asie et du Pacifique. L'un des trois objectifs du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique concerne la production et la diffusion de statistiques de l'état civil basées sur les registres d'enregistrement. Pour aller dans ce sens, le secrétariat et ses partenaires ont élaboré un ensemble de lignes directrices et un modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil. Un soutien technique, ayant consisté en des ateliers ou des projets à plus long terme, a été fourni dans 31 pays dans le but de développer l'enregistrement des faits d'état civil pour les statistiques de l'état civil. Il s'agissait de renforcer les capacités à chaque étape de l'élaboration d'un rapport sur les statistiques de l'état civil, y compris l'analyse des données de l'état civil et de leur exhaustivité, le calcul des indicateurs clés, la rédaction de rapports, ainsi que la communication et la diffusion des données relatives aux statistiques de l'état civil. En tout, 27 États membres ont déclaré avoir diffusé des statistiques de l'état civil dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), et depuis 2015, au moins 23 États membres ont commencé à élaborer leurs premiers rapports sur les statistiques de l'état civil<sup>37</sup>.

78. Le secrétariat a donné une impulsion à la mise au point à titre expérimental de cours et de supports d'apprentissage en ligne sur le suivi des indicateurs nationaux et internationaux relatifs aux catastrophes. Cette initiative répond aux critères du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes que le Comité a approuvé à sa sixième session, l'estimant approprié pour la production de statistiques harmonisées à l'appui du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et du Programme 2030. Un stage de formation pilote sur les statistiques relatives aux catastrophes a été organisé par le Gouvernement indonésien en décembre 2019 avec la participation de sept pays<sup>38</sup>. De plus, une session spéciale sur le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes a également été incluse dans une formation de l'Institut de

<sup>36</sup> [www.unsiap.or.jp/tot/index.html](http://www.unsiap.or.jp/tot/index.html).

<sup>37</sup> À partir du 11 mai 2020.

<sup>38</sup> Fidji, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Népal, Philippines et Vanuatu.

statistique pour l'Asie et le Pacifique consacrée aux statistiques de l'environnement et au Système de comptabilité économique et environnementale, qui s'est déroulée en septembre 2019 et a réuni dix pays de la région<sup>39</sup>. Les avis des participant(e)s à ces formations permettent d'améliorer le contenu des formations, qui seront à terme adaptées pour l'apprentissage en ligne.

79. Le secrétariat a fourni une assistance technique et des conseils ciblés à 25 États membres sur des sujets d'importance nationale, touchant notamment à la comptabilité environnementale (compte de l'eau, de la terre, de l'énergie, des déchets solides, des forêts, des émissions atmosphériques et des écosystèmes). Ce soutien a permis de développer ou d'améliorer les comptes visés en priorité dans le Système de comptabilité économique et environnementale et qui présentaient une utilité immédiate à l'appui de la définition des priorités politiques nationales.

80. Pour encourager la formation continue dans le domaine des statistiques de l'environnement, notamment pour faciliter l'obtention de données et l'application des connaissances dans les politiques générales, des supports pour l'apprentissage autonome traitant des sujets suivants ont été mis au point : le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) et le Système de comptabilité environnementale et économique pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Les supports d'autoformation et les activités, outils, résultats et matériels de référence connexes sont disponibles sur la plateforme de ressources de la CESAP sur les statistiques de l'environnement<sup>40</sup>.

81. Le secrétariat a également apporté son concours à la mise à l'essai et à l'application des comptes de l'océan dans le cadre d'études pilotes réalisées dans cinq pays de la région<sup>41</sup>. Ces études pilotes ont montré comment le Cadre pouvait renforcer les partenariats entre les principales parties prenantes et orienter l'harmonisation et l'intégration des données relatives aux océans afin d'éclairer les priorités politiques nationales.

82. En collaboration avec Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia) et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, le secrétariat a organisé un atelier de formation en présentiel pour dix États membres, qui portait sur l'utilisation des données de positionnement émises par les téléphones portables pour la production de statistiques officielles. Cet atelier a permis d'élaborer un projet de manuel sur le sujet<sup>42</sup>, auquel la CESAP a contribué en collaboration avec l'équipe spéciale du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle et la Division de statistique.

<sup>39</sup> Azerbaïdjan, Bhoutan, Maldives, Mongolie, Myanmar, Ouzbékistan, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Vanuatu.

<sup>40</sup> <http://communities.unescap.org/environment-statistics>.

<sup>41</sup> Chine, Malaisie, Samoa, Thaïlande et Viet Nam.

<sup>42</sup> Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, « Handbook on the use of mobile phone data for official statistics: draft » (2019).

83. Le secrétariat collabore avec le Service fédéral de statistique de la Fédération de Russie et l'École supérieure de sciences économiques de l'Université nationale de recherche à Moscou à la conception et à l'exécution en langue russe de programmes de formation en présentiel et à distance pour répondre aux besoins des pays de l'Asie centrale. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a soutenu ces activités en partageant ses programmes d'apprentissage en ligne, qui sont traduits en langue russe et utilisés pour dispenser des formations dans les pays russophones.

### **III. Questions soumises à l'examen du Comité**

84. Le Comité est invité à prendre les mesures suivantes :

a) Exprimer son point de vue sur l'état d'avancement de ses initiatives et sur les résultats obtenus dans le cadre de la vision et du cadre d'action collectifs, notamment en ce qui concerne les cinq domaines d'action ;

b) Exprimer son point de vue en ce qui concerne le soutien apporté par le secrétariat aux fins de la mise en œuvre des engagements pris dans la vision et le cadre d'action collectifs ;

c) Exprimer son point de vue sur l'efficacité et la pertinence des modalités retenues pour mettre en œuvre les diverses initiatives régionales, y compris en ce qui concerne les types d'activités ou de mécanismes visant à concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs, et recenser les éventuelles insuffisances auxquelles il convient de remédier ;

d) Exprimer son point de vue sur les activités du secrétariat en matière d'intégration des questions de genre et donner des orientations supplémentaires sur la manière dont ces activités pourraient être étendues à d'autres domaines statistiques ;

e) Conseiller et appuyer le groupe de travail technique nouvellement créé qui est chargé d'appuyer la mise en œuvre du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes en tant qu'outil appelé à être utilisé par les organismes nationaux de statistique et les organismes de gestion des catastrophes de la région pour produire les statistiques nécessaires à la communication d'informations sur le plan international et pour prendre des décisions éclairées en matière de planification et de suivi des initiatives visant à réduire les risques de catastrophe et à accroître la résilience aux catastrophes ;

f) Exprimer son point de vue sur le rôle et la composition des conseils consultatifs techniques régionaux qui sont décrits dans le deuxième Plan d'action mondial de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ;

g) Soutenir les travaux du Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan en tant que mécanisme conçu pour concrétiser la vision et le cadre d'action collectifs en ce qui concerne la gestion et l'utilisation durables des océans, et encourager les États membres à rejoindre le Partenariat.